

Le 24 septembre, les grands électeurs du Loiret votent

Trois sénateurs à élire ce dimanche

Ce dimanche, la moitié de la France vote. Plus précisément, les grands électeurs de la moitié des départements français sont appelés aux urnes pour les élections sénatoriales.

Le Loiret fait partie des départements dont les postes de sénateurs sont à renouveler.

Dimanche, 1.667 Loirétains convergeront ainsi à Orléans pour participer au scrutin. Ce sont les « grands électeurs ». Un collège électoral composé des représentants élus de toutes les communes du département (en proportion de leur population), des conseillers départementaux et régionaux, des députés et des sénateurs eux-mêmes.

Division à droite, division aussi chez les soutiens au président Macron

Deux des trois élus actuels du Loiret au Sénat sont candidats à leur réélection : Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS). Éric Doligé (LR), qui siégeait au Palais du Luxembourg depuis 2001, ne brigue pas un



Les têtes de liste : de haut en bas, de g. à dr., Jean-Noël Cardoux, Philippe Le Dem, Hugues Saury, Jean-Pierre Sueur, Bruno Loncoint, Charles de Gevigney, Aline Mériaux, Dominique Tripet.

nouveau mandat. L'ancien président du Conseil départemental figure toutefois sur la liste officielle Les Républicains, mais en 5^e (et dernière) position, donc pas en capacité d'être élu. Sa présence vise avant tout à donner du poids à ses collègues.

Ils en auront besoin car la droite part divisée. L'ac-

tuel président du Conseil départemental, Hugues Saury (ex-LR), postule au sein d'une liste divers droite qui piochera forcément dans le même réservoir de voix que celui de M. Cardoux.

La division est également dans le camp du parti du président Macron. Il y a la liste officielle de La Répu-

blique en marche et une seconde se réclamant de la « majorité présidentielle ». Autres forces en lice : une liste Parti socialiste, une liste d'indépendants, une liste Front national et une liste PCF.

Dans le Loiret, le scrutin est à la représentation proportionnelle. Il n'y aura donc qu'un seul tour.

Les huit listes en présence

- « Dynamisme des territoires et ruralité » : Jean-Noël Cardoux, Muriel Sauvgrain, Jean-Claude Bouvard, Bernadette Absolu, Éric Doligé.
- « Reconnaissance des élus locaux » : Philippe Le Dem, Isabelle Roquet Ghali, Alphonse Proffit, Corinne Lefèvre, David Bessé.
- « À vos côtés ! » : Hugues Saury, Monique Bevière, Jean-Jacques Malet, Michèle Joseph, Alain Touchard.
- « Pour le Loiret et ses communes : dynamisme et solidarité avec Jean-Pierre Sueur » : Jean-Pierre Sueur, Anne Leclercq, Denis Thion, Anne Besnier, Bernard Delaveau.
- « Majorité présidentielle

avec E. Macron » : Benoît Loncoint, Fabienne Leproux, Alain Aché, Élise-Laure Verrière, Denis Joannes.

• « Liste bleu Marine pour la défense de nos communes et de nos départements » : Charles de Gevigney, Jeanne Beaulier, Philippe Lecoq, Nadine Boisgerault, Ludovic Marchetti.

• « Loiret, territoire d'avenir » : Aline Mériaux, Éric Delfieu, Béatrice Odunlami, Éric Golhen, Nathalie Lucas.

• « Des moyens pour nos communes et nos services publics locaux avec Dominique Tripet » : Dominique Tripet, Franck Demaumont, Maryvonne Hautin, Daniel Thouvenin, Véronique Daudin.

Les Gâtinais engagés

Plusieurs élus gâtinais sont sur les rangs : Jean-Jacques Malet (Bellegarde) sur la liste d'Hugues Saury ; Bernadette Absolu (Vimory) sur la liste LR ; Bernard Delaveau (Paucourt) sur la liste PS ; Franck Demaumont (Châlette) sur la liste PCF ; Éric Delfieu (Châtillon-Coligny) et Nathalie Lucas (Thorailles) sur la liste En Marche !, Alphonse Proffit (Citoyens du Gâtinais) sur la liste « Reconnaissance des élus locaux », Ludovic Marchetti (Amilly) sur la liste FN.